Nations Unies S/PV.8031



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8031e séance
Jeudi 24 août 2017, à 15 heures
New York

Président :	M. Aboulatta	(Égypte)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Melki
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Tumysh
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Clay
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Lundkvist
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2017/695)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2017/715)

17-26703 (F)









La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2017/695)

Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2017/715)

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Guinée-Bissau et du Togo à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et S. E. M. Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/695, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau et sur le document S/2017/715, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis en ce qui concerne la stabilisation et le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Touré, de l'Ambassadeur Vieira et de l'Ambassadeur Elbio Rosselli, Représentant permanent de l'Uruguay, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Touré.

M. Touré : Tout d'abord, je voudrais adresser mes vives félicitations à l'Égypte pour sa brillante présidence du Conseil de sécurité en ce mois d'août.

C'est pour moi un insigne honneur de prendre la parole pour présenter au Conseil le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) (S/2017/695). Je souhaite notamment présenter au Conseil mon analyse des derniers développements dans le processus de résolution de la crise en Guinée-Bissau, des étapes immédiates qui restent à franchir, et du rôle qu'il serait souhaitable que les États Membres et le BINUGBIS continuent à jouer en vue d'assurer une stabilité à long terme et la réalisation du potentiel de développement économique et social du pays.

J'aimerais souligner à cet égard que l'Accord de Conakry et la feuille de route de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) demeurent le cadre principal pour résoudre la crise actuelle et aider la Guinée-Bissau à s'attaquer aux causes structurelles de l'instabilité politique et des blocages institutionnels récurrents depuis son indépendance. La mise en œuvre de cet accord et de la feuille de route nécessite la volonté des acteurs politiques de la Guinée-Bissau, ainsi qu'un engagement dans la durée de la communauté internationale.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

La situation politique en Guinée-Bissau a évolué depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, en février (voir S/PV.7883). Il y a trois mois, les tensions ont atteint un niveau record, ce qui a conduit le groupe de partenaires internationaux basé en Guinée-Bissau à exprimer publiquement, le 26 mai, ses préoccupations concernant la multiplication des discours incendiaires et les menaces liées aux manifestations de rue violentes et à réitérer les appels à la retenue, qui ont été lancés notamment par la CEDEAO et le Conseil de sécurité. En revanche, ces dernières semaines, dans tout le pays, les médias ont adopté un ton plus apaisé et en juillet, les parties concernées par la crise ont repris le dialogue dans le cadre de l'Accord de Conakry en vue de résoudre l'impasse politique.

En juillet, pour la première fois depuis le début de la crise en 2015, le Président de la République a tenu des pourparlers bilatéraux avec le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée nationale et les dirigeants

des principaux partis politiques. Je félicite les acteurs politiques bissau-guinéens pour cette évolution positive. Je me dois également de saluer les efforts que continue de déployer la communauté internationale en insistant sur la nécessité de mettre en œuvre l'Accord de Conakry sans plus tarder, de l'engagement des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO à rester saisis de cette question et leur détermination à imposer, le cas échéant, des sanctions ciblées contre ceux qui entravent la mise en œuvre de l'Accord de Conakry, ainsi que des efforts intensifs de facilitation menés par le groupe de médiation des femmes, avec les conseils et l'appui technique et opérationnel du BINUGBIS.

Le mois prochain, la prolongation de trois mois du mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB), accordée par la CEDEAO afin de à permettre aux acteurs politiques de mettre pleinement en œuvre l'Accord de Conakry, arrivera à expiration. Le règlement de la crise en Guinée-Bissau, dans le cadre de l'Accord de Conakry, exige un engagement et un appui continus de notre part. Aujourd'hui, au moment où j'informe le Conseil, je crois que les conditions essentielles sont réunies pour la mise en œuvre de cet accord. Afin de tirer profit des derniers faits positifs et des efforts considérables déployés par la communauté internationale, je demande à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO et au Conseil de sécurité d'exhorter ensemble le Président de la République à respecter son engagement à mettre en œuvre l'Accord de Conakry dans le délai prévu par la CEDEAO; d'engager instamment la direction du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC) et les autres membres du groupe des 15 parlementaires exclus du PAIGC à parachever leur réintégration effective dans le parti; et d'encourager la direction du PAIGC et celle du Parti du renouveau social, ainsi que les trois autres partis représentés au Parlement, à parvenir à un accord sur un pacte de stabilité afin de garantir la stabilité du Gouvernement de rassemblement.

Alors que nous entamons une période électorale sensible – des élections législatives et présidentielles étant prévues pour 2018 et 2019 respectivement – les mesures nécessaires doivent être prises pour créer un environnement propice à la tenue d'élections libres, pacifiques et crédibles. Par conséquent, j'exhorte les États Membres à envisager les moyens d'appuyer financièrement la poursuite de la présence de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau par la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Conakry et l'achèvement du prochain cycle électoral.

Les derniers faits positifs sont notamment la poursuite des processus de réconciliation nationale, avec l'appui du BINUGBIS; la lutte contre le trafic de drogue et les formes graves de criminalité organisée; avec l'appui conjoint du BINUGBIS et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; ainsi que la prise en compe des questions relatives aux droits des femmes et à la problématique hommes-femmes. Les progrès dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité ont été lents, bien que le processus ait connu certaines avancées positives, notamment la récente approbation d'un ambitieux programme conjoint sur la police, la justice et l'administration pénitentiaire sur trois ans, axé sur le renforcement des capacités des forces de l'ordre nationales et sur le renforcement des capacités du système de justice national. J'ai demandé aux membres de la Commission de consolidation de la paix de bien vouloir appuyer les efforts de mobilisation des ressources afin que le programme puisse être mis en oeuvre dans les délais prévus.

Sur le plan économique, la croissance économique devrait atteindre 5,2 % en raison d'une nouvelle récolte abondante de noix de cajou dans un contexte de prix internationaux favorables. Selon le Fonds monétaire international, le pays a réalisé des progrès remarquables dans l'amélioration de son cadre macroéconomique et la gestion des dépenses publiques.

(*l'orateur reprend en français*)

L'engagement concerté, et sur le long terme, de la CEDEAO, de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies reste crucial pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord de Conakry. Ce n'est qu'en remplissant les conditions minimales posées par cet accord que le pays pourra avancer dans le processus de réformes, organiser des élections crédibles et apaisées, canaliser les ressources nationales, et mobiliser l'assistance internationale nécessaire au soutien de ses efforts de développement socio-économique pour le bien-être de son peuple. J'encourage la CEDEAO à effectuer dès que possible une mission d'évaluation de la mise en œuvre de l'Accord de Conakry par l'intermédiaire de son Comité ministériel de haut niveau, conformément à la dernière décision de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement. Cela permettra à cette organisation de prendre la mesure des défis qui restent à relever, et de recommander des actions appropriées.

J'encourage également les chefs d'État de la CEDEAO à organiser une rencontre sur la Guinée-Bissau en marge de la prochaine session de l'Assemblée générale. De plus, la concrétisation de la visite envisagée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à Bissau au cours de cette année, en vue de suivre la mise en œuvre des décisions de l'Union africaine et de la CEDEAO, serait une contribution importante au maintien de l'engagement de la communauté internationale aux côtés de la Guinée-Bissau. À cet égard, il serait souhaitable qu'une telle visite puisse être effectuée conjointement, dans la mesure du possible, avec le Conseil de sécurité.

J'aimerais saisir cette occasion pour réitérer mes sincères remerciements au Conseil pour l'intérêt qu'il n'a cessé de manifester concernant l'évolution de la situation en Guinée-Bissau, comme en attestent les séances et déclarations à la presse à ce sujet. Il est important que le Conseil maintienne son engagement. À cet égard, une session spéciale de consultations pourrait éventuellement être envisagée, consacrée à la Guinée-Bissau en marge de la prochaine Assemblée générale des Nations Unies pour s'accorder sur les prochaines étapes afin d'assurer la résolution de la crise.

J'adresse mes félicitations à la CEDEAO et à son président en exercice, le Président Faure Gnassingbé du Togo, ainsi qu'au Médiateur de la CEDEAO pour la Guinée-Bissau, le Président Alpha Condé de la Guinée, pour leur engagement inébranlable en faveur de la stabilité dans ce pays et leurs efforts de médiation. Mes remerciements vont également à l'endroit de tous les partenaires régionaux et internationaux, notamment 1'Union africaine, la CPLP, l'Union européenne, avec lesquels le BINUGBIS continuera à travailler de manière étroite afin d'aider le pays à maintenir le cap vers la stabilité durable et la prospérité, gages de paix et de stabilité régionales et internationales.

Le Président (*parle en arabe*) **:** Je remercie M. Touré de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Vieira.

M. Vieira (Brésil) (*parle en anglais*) **:** Je vous remercie, Monsieur le Président, pour l'invitation qui m'a été adressée en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. En cette qualité, j'ai effectué une visite à Bissau et à Lisbonne, du 25 au 28 juillet, afin de recueillir des témoignages de première main concernant les efforts déployés pour sortir de l'impasse politique actuelle.

Au cours de ma visite, j'ai pu consulter un grand nombre de parties prenantes, y compris le Président, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier Ministre, le Président de la Cour suprême et un nombre de ministres et de membres de tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale. J'ai également tenu des réunions avec le chef d'état-major des forces armées, la Commission électorale nationale et des représentants de la communauté internationale, notamment les Nations Unies. En outre, j'ai pris part à des réunions avec des représentants de la société civile bissau-guinéenne.

À Lisbonne, le 28 juillet, j'ai rencontré la Secrétaire exécutive de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), Mme Maria do Carmo Silveira, et nous avons discuté de la façon dont la Communauté appuie la Guinée-Bissau et l'aide à trouver une solution à la situation politique. Comme les membres du Conseil le savent, le Brésil assure actuellement la présidence de la CPLP. Nous sommes fermement convaincus que ces synergies et complémentarités accrues chez les partenaires internationaux concernés ont contribué de manière positive à l'efficacité des efforts de consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Mes consultations ont permis de mettre en lumière la complexité de l'impasse politique dans laquelle se trouve la Guinée-Bissau. L'Accord de Conakry, signé en octobre 2016, reste un point de référence fondamental pour la plupart des acteurs politiques, bien qu'il soit toujours sujet à des interprétations conflictuelles. Les réunions que j'ai tenues ont clairement montré qu'il existe deux sons de cloche concernant ce qui a été conclu à Conakry. Pour un groupe, il n'y a pas eu d'accord sur le choix de la personne qui devrait avoir été nommée Premier Ministre; d'autres, en revanche, estiment qu'un nom avait bel et bien été convenu pendant les négociations.

Certains interlocuteurs ont fait remarquer que le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC) ne contrôlait plus l'Assemblée nationale populaire, tandis que d'autres ont souligné que les élections de 2014 avaient donné la majorité au PAIGC et que cela ne pouvait pas être modifié en créant un groupe de 15 parlementaires dissidents. Je n'ai constaté aucun rapprochement dans ces positions divergentes.

La plupart des parties prenantes que j'ai consultées ont appuyé les efforts déployés par le groupe de médiation des femmes, visant à faciliter le dialogue entre les acteurs clefs de manière à sortir de l'impasse politique, tout en remarquant que ce dialogue avait été

une mesure de confiance efficace et qu'il avait contribué à apaiser les tensions. Cela a également permis d'ouvrir des lignes de communication entre certains acteurs qui ne s'étaient pas parlés directement depuis plus d'une année.

Le groupe est composé de 10 femmes issues de différentes organisations locales. Lorsque je me suis rendu à Bissau, il y avait déjà eu une série de réunions bilatérales entre le Président et les acteurs clefs, et ma visite a coïncidé avec une deuxième série de discussions, les 27 et 28 juillet. Il a été décidé qu'au cours de ce processus de facilitation, aucune déclaration ne devait être faite à la presse. Les acteurs ayant participé à cette première étape du dialogue sont le Président de la République, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier Ministre, le Président de la Cour suprême et les présidents du PAIGC et du Parti du renouveau social, ainsi que le groupe des 15 parlementaires dissidents du PAIGC. Les trois autres partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ont également été invités à la deuxième série de réunions.

Durant ma rencontre avec le Président José Mário Vaz, celui-ci s'est dit très favorable à ce processus et a affirmé qu'il attendrait de recevoir le rapport du groupe avant de prendre quelque décision que ce soit sur la marche à suivre. Selon le rapport publié le 2 août, la mission de facilitation a permis de réduire le nombre d'incidents de violence, d'atténuer les tensions et de promouvoir le dialogue en vue de parvenir à une solution consensuelle et de mettre en œuvre l'Accord de Conakry.

J'ai également eu l'occasion de rencontrer les représentants de deux autres initiatives de la société civile locale. Un réseau d'organisations de jeunes m'a fait part de son sentiment qu'il y avait eu peu d'efforts pour faire participer la jeunesse aux décisions en matière de politiques. La commission d'organisation de la Conférence nationale m'a, quant à elle, informé de son souhait de trouver un modèle de réconciliation nationale qui serait examiné lors d'une conférence nationale au début de 2018.

La Commission électorale nationale m'a indiqué avoir déjà établi un calendrier pour la tenue d'élections législatives en mai 2018, calendrier qui devait maintenant être approuvé par le Président de la République. Elle a signalé qu'avant les élections, il lui faudrait mettre à jour les listes électorales, ce qui devrait se faire entre janvier et mars 2018. Actuellement, 775 500 électeurs sont inscrits, et ce nombre devrait augmenter. La Commission électorale nationale est d'avis que les élections pourraient se tenir dans les délais prévus, à condition d'obtenir les ressources nécessaires.

Plusieurs interlocuteurs ont attiré mon attention sur le fait que le mandat du Président de la Commission électorale nationale avait déjà pris fin et que le poste était actuellement occupé par intérim. Ils m'ont informé que la désignation d'une nouvelle Commission devait être approuvée par l'Assemblée populaire nationale, ce qui sera difficile au vu de la paralysie du Parlement.

Il faut prévoir suffisamment de temps pour les préparatifs techniques, notamment la mise à jour des listes électorales. Toutefois, nombreux sont ceux qui pensent que les élections à elles seules ne permettront pas de sortir de l'impasse en l'absence d'une solution politique à la crise. Enfin, il est important de noter que certaines parties prenantes ont exprimé le souhait que l'ONU suive et appuie le processus électoral en Guinée-Bissau.

Les dirigeants des forces armées ont réaffirmé qu'ils respectaient au pied de la lettre l'ordre constitutionnel. Ils ont présenté une demande de coopération pour former et moderniser les forces armées et leur permettre de participer à nouveau à des opérations internationales de paix. Ils se sont dits préoccupés par l'absence de progrès dans la mise en œuvre de plans visant la création d'une caisse de pension pour l'armée.

Plusieurs interlocuteurs ont exprimé leur inquiétude quant aux conséquences négatives que pourrait avoir un départ de la Mission de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest en Guinée-Bissau (ECOMIB). Certains de mes interlocuteurs ont également demandé que des sanctions soient imposées aux civils, en particulier aux responsables politiques, qui n'appliquaient pas l'Accord de Conakry. D'autres parties prenantes ont, au contraire, exprimé leur ferme opposition à cette idée, y voyant une ingérence dans la politique intérieure du pays.

En ce qui concerne les forces de police, une demande de renforcement des capacités a été présentée. L'importance de la lutte contre la criminalité internationale, du renforcement des contrôles aux frontières et de la sécurité maritime, ainsi que d'un appui à l'expansion de la police de proximité a été soulignée.

S'agissant des manifestations publiques, il a été relevé qu'après les affrontements entre la police et les manifestants en avril, la situation s'était apaisée. Toutefois, certains interlocuteurs ont mentionné le fait que les manifestations publiques faisaient l'objet de

restrictions. De nombreuses parties prenantes ont noté que peu de progrès avaient été accomplis en ce qui concerne le climat d'impunité qui prévaut dans le pays.

Plusieurs interlocuteurs ont signalé que l'économie se portait bien. Le produit intérieur brut devrait croître d'environ 5% en 2017. Le Gouvernement reste le premier employeur du pays. Le Président a insisté sur l'importance d'assurer l'autosuffisance alimentaire de la Guinée-Bissau. Toutefois, d'autres acteurs ont fait observer que de nombreuses personnes continuaient de pâtir de l'absence de services de santé et d'éducation. Certains interlocuteurs ont également noté qu'en 2015, la table ronde de Bruxelles avait annoncé une contribution de 1,5 milliard de dollars à l'appui du programme Terra Ranka. Ils ont insisté sur l'importance pour les donateurs de respecter leurs engagements. Toutefois, il convient de souligner qu'une solution à la crise actuelle permettrait à la communauté internationale d'honorer ses engagements. Cela contribuerait également à la stabilité du pays et à son développement au profit du peuple bissau-guinéen.

Je voudrais faire les observations finales suivantes, qui ont également été entérinées par la CPLP. J'aimerais terminer en réaffirmant que la Commission de consolidation de la paix continuera à tout mettre en œuvre pour soutenir le pays. Je réitère l'appui de la Commission aux divers efforts déployés par les parties prenantes internationales et régionales pour aider les Bissau-Guinéens à sortir de l'impasse politique. J'exhorte tous les acteurs politiques clefs à participer à un dialogue national en vue de mettre en œuvre la feuille de route en six points de Bissau et l'Accord de Conakry. Je me félicite également des consultations politiques qui ont eu lieu avec l'appui du groupe de médiation des femmes. Je tiens à souligner l'importance de la tenue d'élections dans le pays moyennant les préparatifs nécessaires, notamment la mise à jour des listes électorales. Je félicite les forces armées bissau-guinéennes de leur respect de la Constitution. Je salue les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest dans la médiation de la crise, ainsi que le rôle important joué par l'ECOMIB.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Vieira de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Rosselli.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : En ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau, j'ai l'honneur de présenter un exposé aux membres du Conseil sur la visite que j'ai effectuée en Guinée-Bissau du 13 au 15 juin de cette année.

Le but de cette visite était de recueillir des informations de première main sur l'application effective des sanctions imposées par la résolution 2048 (2012) et d'analyser les événements politiques survenus en Guinée-Bissau. J'étais accompagné par le Coordonnateur politique du Sénégal et le Secrétaire du Comité, qui ont participé à toutes les réunions que nous avons tenues à Bissau.

Au cours des cinq années écoulées depuis que les sanctions ont été adoptées, c'était la première fois qu'un Président du Comité se rendait dans le pays. À cet égard, j'ai eu le sentiment que les acteurs politiques et la société civile étaient disposés à prendre langue et à présenter leurs points de vue au Comité. C'est pourquoi je pense qu'il est nécessaire de renforcer le dialogue entre le Comité – et le Conseil – et les citoyens bissau-guinéens.

J'ai été heureux de pouvoir faire la connaissance de tous les interlocuteurs qui étaient inclus dans le mandat du Comité et d'avoir pu tenir des discussions fructueuses avec eux. Durant nos conversations, j'ai souligné l'importance de poursuivre le dialogue et la collaboration avec les nombreuses parties prenantes, tant nationales qu'internationales, afin de résoudre la crise politique et de trouver une solution durable. J'ai également souligné que la communauté internationale continuait d'appuyer la Guinée-Bissau mais qu'il était nécessaire de prendre des mesures concrètes pour créer un contexte politique stable et recevoir les fonds promis à Bruxelles en mars 2015. En outre, j'ai insisté sur le fait que la situation en Guinée-Bissau conservait une grande importance pour le Conseil de sécurité.

Bien que, de façon générale, la situation reste stable, l'incertitude qui prévaut quant au règlement de la crise politique actuelle pourrait aisément ébranler le calme qui règne dans le pays. L'ordre constitutionnel ne semble pas directement menacé pour le moment, mais l'ambiguïté qui règne s'agissant de la répartition des pouvoirs entre le Président et le Premier Ministre continue de donner lieu à des querelles politiques. En outre, l'environnement politique incertain a rogné la confiance des donateurs et des investisseurs car les causes profondes de l'instabilité en Guinée-Bissau ne sont toujours pas réglées. Les efforts internationaux et régionaux pour trouver une solution durable à la crise politique semblent n'avoir aucun effet sur le terrain,

d'autant que, à ce jour, aucune des dispositions de l'Accord de Conakry n'a été appliquée, essentiellement en raison du manque de volonté politique.

Le pays continue de pâtir de l'incertitude sur le plan politique, et rien ne laisse entrevoir d'avancée substantielle vers une solution dans un avenir proche. Néanmoins, jusqu'à maintenant, les conditions de sécurité sont restées stables, sans épisodes de violence. L'armée n'est pas intervenue dans les différends politiques, les droits de l'homme semblent globalement respectés et l'ordre constitutionnel n'est pas directement menacé. Il me semble important de souligner que la situation actuelle pourrait ne pas être tenable beaucoup plus longtemps, et que la patience des militaires et de la population pourrait s'épuiser à tout moment. C'est pourquoi il est urgent de trouver un règlement politique à cette crise.

De nombreux interlocuteurs ont fait remarquer que, de manière générale, la crise politique était perçue comme le résultat de l'absence de volonté politique de parvenir à une solution, et que son origine tenait essentiellement à des ambitions et intérêts personnels et non à des divergences de vues religieuses, idéologiques, ethniques ou philosophiques. Dans ce contexte, bien que tous les acteurs politiques se soient déclarés prêts à dialoguer et à trouver une solution à la crise politique, ils rejettent tous la faute de l'impasse sur quelqu'un d'autre, groupe ou individu. C'est la preuve d'une attitude intransigeante, alors que l'heure est à des concessions concrètes.

La quasi-totalité des interlocuteurs ont indiqué que, depuis 2012, l'armée s'était montrée respectueuse de l'ordre constitutionnel et des lois du pays, et abstenue d'intervenir dans la vie politique bissau-guinéenne. Un grand nombre d'entre eux estiment que, du fait de cette conduite louable, il faudrait supprimer de la liste les militaires qui y figurent. Il convient de signaler que les personnes qui font l'objet de sanctions sont toujours dans les rangs de l'armée et que certaines ont été promues à des grades supérieurs, ce qui contribue à donner à la population l'impression qu'il existe un climat d'impunité.

Chez la plupart des interlocuteurs, le sentiment général est que les sanctions ont été et demeurent un outil efficace pour dissuader d'éventuels éléments perturbateurs, aussi bien militaires que civils. Mais, bien qu'ils les considèrent utiles, beaucoup de nos interlocuteurs ont toutefois souligné que ces mesures ne visaient pas les bonnes personnes et demandé que des sanctions soient imposées à des civils, notamment des personnalités politiques. Les interlocuteurs qui ne faisaient pas partie du Gouvernement ont clairement dit que la classe politique, les partis politiques et, de manière générale, les civils motivés par des intérêts personnels plutôt que par ceux du pays tout entier étaient responsables de la crise politique.

Depuis l'an dernier, deux personnes inscrites sur la liste ont effectué des déplacements en dehors de la Guinée-Bissau. Toutefois, elles ont été appréhendées à l'aéroport de leur destination avant d'être rapatriées en Guinée-Bissau, et nous n'avons reçu aucune information faisant état d'autres violations de l'interdiction de voyager. C'est là un signe positif que les États Membres sont de plus en plus vigilants et s'efforcent d'appliquer les sanctions. Il continue de régner une certaine confusion quant à la portée de l'interdiction de voyager. À cet égard, j'ai veillé à expliquer les procédures aux autorités durant ma visite, et je leur ai également fourni un exemplaire des directives relatives à la conduite des travaux du Comité.

Au cours des nombreuses réunions que j'ai eues, les interlocuteurs ont souligné le rôle positif qu'avait joué la Mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en Guinée-Bissau (ECOMIB), en contribuant à écarter les menaces qui pesaient sur l'ordre constitutionnel, même s'il est évident que le rôle de l'ECOMIB est très symbolique et que, en cas d'intervention armée de grande envergure par les forces militaires, la Mission ne pourrait pas s'y opposer en raison de ses capacités limitées.

La visite reflète l'élan positif insufflé à la collaboration entre le Comité et le Gouvernement, laquelle doit être préservée et améliorée. J'ai présenté un rapport au Comité le 17 juillet et formulé des recommandations, axées en particulier sur la nécessité d'examiner la liste des sanctions en tenant compte de la situation actuelle et des événements survenus en Guinée-Bissau, ainsi que des opinions exprimées par les interlocuteurs compétents que j'ai rencontrés durant ma visite. J'estime également qu'il faudra procéder à cet examen avec circonspection.

Je tiens à remercier les autorités bissau-guinéennes de leur accueil chaleureux et de nos entretiens fructueux, et je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau de l'excellent appui qu'ils nous ont apporté durant notre visite.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Rosselli de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je tiens à faire certaines observations à titre national.

Je voudrais en premier lieu remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, et le Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, l'Ambassadeur Mauro Vieira, de leurs exposés ce jour.

La situation en Guinée-Bissau s'est améliorée par rapport à ce qu'elle était il y a cinq ans et, à cet égard, la communauté internationale a déployé d'inlassables efforts pour consolider l'ordre constitutionnel dans le pays. Cela étant dit, la Guinée-Bissau traverse une crise politique depuis maintenant deux ans et, bien que, de façon générale, la situation reste stable, l'incertitude qui prévaut s'agissant d'un éventuel règlement de ladite crise menace d'ébranler le calme qui règne dans le pays.

Qu'il me soit permis de signaler que la crise politique en Guinée-Bissau n'est pas liée à des divergences idéologiques, partisanes, religieuses ou ethniques. La crise dans le pays est le résultat de désaccords personnels entre certains des grands responsables politiques, et elle s'en nourrit. Si cette tendance se poursuit, nous risquons de voir réduits à néant tous les efforts réalisés à ce jour et ce ne sera pas parce que la communauté internationale aura abandonné la Guinée-Bissau à son sort. Bien au contraire, l'ONU, les pays de la région et les autres partenaires internationaux ont fourni à la Guinée-Bissau tous les éléments nécessaires pour qu'elle connaisse le succès. Mais ces efforts resteront vains si les responsables politiques n'honorent pas leur part du marché.

Nous sommes aujourd'hui face à une crise politique qui trouve ses racines à l'intérieur du pays et dans laquelle la classe politique semble faire peu de cas des initiatives d'appui entreprises par la communauté internationale. Le dernier – et plus important – effort en date pour tenter de sortir de cette crise est la feuille de route en six points et, au sein de cette dernière, l'Accord de Conakry. L'Uruguay insiste sur le fait que les dispositions de l'Accord doivent être mises en oeuvre sans plus de délai, afin de réussir à sortir de cette crise qui nuit principalement à la population civile de la Guinée-Bissau. Nous saluons les initiatives de dialogue en cours, qui sont indéniablement un effort bienvenu pour régler la situation et promouvoir la participation des femmes à la prise de décisions politiques. Néanmoins, nous réaffirmons qu'il n'y aura pas de résultats tangibles tant que les autorités ne prendront pas de mesures concrètes en faveur de l'application de l'Accord de Conakry.

Les informations contenues dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2017/695) concernant diverses restrictions à la liberté d'expression nous inquiètent. Nous encourageons les autorités bissau-guinéennes à veiller à ce que les libertés fondamentales de tous les citoyens soient respectées, promues et défendues.

En ce qui concerne les sanctions imposées en vertu de la résolution 2048 (2012), je voudrais faire quelques observations en ma qualité de représentant de l'Uruguay, sur la base des informations que j'ai obtenues de première main durant ma visite dans le pays du 13 au 15 juin. À cette occasion, j'ai pu m'entretenir avec les plus hautes autorités gouvernementales, les représentants des partis politiques et les groupes de la société civile. Nous estimons que les sanctions appliquées à certains hauts gradés de l'armée bissau-guinéenne sont un outil approprié et utile qui a joué un rôle important dans la consolidation de l'ordre démocratique dans le pays, et nous nous félicitons de l'engagement et de l'action de la communauté internationale à cet égard.

Durant ma visite, quasiment tous mes interlocuteurs ont estimé que, jusqu'ici, les membres de l'armée visés par des sanctions se sont conduits d'une manière louable et se sont abstenus de s'ingérer dans la vie politique nationale. Les individus inscrits sur la liste des sanctions conformément à la résolution 2048 (2012) ne sont pas responsables de l'impasse politique qui règne aujourd'hui en Guinée-Bissau. Le régime de sanctions et la liste des personnes soumises à des sanctions en application de la résolution 2048 (2012) n'ont pas changé depuis l'adoption de la résolution, alors que les circonstances, elles, ont indéniablement évolué. Le Conseil de sécurité devrait donc procéder à un examen franc, critique et constructif de cette question, et envisager notamment la définition de critères pour la radiation éventuelle de la liste des personnes soumises à des sanctions.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), M. Modibo Touré, de son exposé. Nous remercions également les Ambassadeurs Elbio Rosselli

et Mauro Vieira des informations qu'ils ont fournies en leur qualité respective de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau et de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Nous saluons aussi la présence de l'Ambassadeur du Togo, au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et de l'Ambassadrice de la Guinée-Bissau.

La Bolivie suit de près l'instabilité politique, économique et sociale persistante en Guinée-Bissau, et nous prenons note du calme relatif dans le pays. Il est clair que le contexte actuel est le résultat de la stagnation dans la mise en œuvre des accords conclus par les parties en conflit, notamment l'Accord de Conakry d'octobre 2016, qui est en définitive le cadre fondamental pour un règlement pacifique de la crise et la recherche d'une paix stable et durable.

Nous sommes également préoccupés par les conséquences de l'instabilité politique et des grandes institutions de l'État, comme l'a signalé la CEDEAO après la visite ministérielle de haut niveau effectuée dans le pays en avril.

Dans ce contexte, nous nous félicitons une nouvelle fois de l'engagement actif de l'Union africaine, de la CEDEAO et de l'ONU, par l'intermédiaire du Représentant spécial du Secrétaire général et du BINUGBIS, et de leurs efforts continus pour rapprocher les parties en conflit et fournir une assistance dans le secteur de la sécurité et dans le domaine politique en vue d'encourager un gouvernement inclusif.

Nous soulignons et appuyons également l'initiative du groupe de médiation des femmes pour la paix. Les efforts déployés par les femmes en Guinée-Bissau pour la recherche d'une solution politique démontrent que la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la participation des femmes à la médiation et au dialogue à tous les niveaux sont fondamentales.

La Bolivie rejette toute action pouvant déstabiliser ou compromettre la continuité de tout processus de dialogue et de réconciliation établi avec la participation de toutes les parties concernées. Nous appelons les parties à consolider définitivement les accords dans le cadre d'un dialogue national inclusif, qui permettra aux membres de toutes les composantes de la société civile, au Gouvernement et aux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale de parvenir à un consensus afin de donner effet à ces accords dans un esprit constructif. Nous appelons à définir des orientations légitimes pour parvenir à un accord sur une solution politique durable, dirigée et définie par la Guinée-Bissau, au seul bénéfice de la population et dans le strict respect de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale.

En ce qui concerne les sanctions, la Bolivie salue le travail effectué par l'Ambassadeur Rosselli, de l'Uruguay, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau. Comme il l'a dit lui-même, c'était la première fois qu'un Président du Comité 2048 se rendait en Guinée-Bissau depuis la création du Comité il y a cinq ans. Cette visite nous permet de disposer d'informations sur l'application et l'efficacité des sanctions. Il convient de rappeler à quel point il importe que le Conseil de sécurité et ses organes subsidiaires, en particulier les comités de sanctions, maintiennent une coordination avec les autorités locales. De ce point de vue, la visite de l'Ambassadeur Rosselli mérite d'être saluée et soulignée. Nous réaffirmons une nouvelle fois que les sanctions ne devraient pas être une fin en soi. En outre, il est nécessaire d'effectuer des évaluations périodiques des sanctions afin d'analyser leur efficacité et de pouvoir apporter des modifications le cas échéant. Dans le cas qui nous occupe, les conclusions de la visite de l'Ambassadeur Rosselli devraient guider les prochaines mesures que nous prendrons.

Dans le même ordre d'idées, la Bolivie réitère son rejet catégorique de l'application de sanctions unilatérales. Ces sanctions sont une atteinte flagrante au multilatéralisme et constituent une menace grave pour l'ordre international, car ce sont des mesures illégales qui étendent la compétence et la législation interne d'un État à un autre, violant ainsi les principes d'égalité, de souveraineté et d'intégrité territoriale des États.

Enfin, nous exhortons tous les pays et organismes donateurs à continuer d'honorer leurs engagements et à intensifier et unir les efforts en faveur d'une solution définitive au conflit. En période de crise politique, institutionnelle et sociale, assurer le bien-être de la population, en particulier les groupes les plus vulnérables, doit être l'intérêt suprême qui dicte la voie à suivre pour parvenir à la stabilité durable en Guinée-Bissau.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Guinée-Bissau.

Mme Pinto Lopes d'Alva (Guinée-Bissau) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir invité ma délégation à la table du Conseil de sécurité. En premier lieu, je tiens à vous féliciter ainsi que l'Égypte pour votre accession à la présidence du Conseil pour le mois d'août et à vous souhaiter plein succès dans vos travaux.

Permettez-moi de vous transmettre, Monsieur le Président ainsi qu'à tous les membres du Conseil, les salutations de S. E. M. José Mário Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, ainsi que des Bissau-Guinéens, en adressant des remerciements tout particuliers au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, pour son rapport sur la situation en Guinée-Bissau (S/2017/695), qui a été présenté par le Représentant spécial pour la Guinée-Bissau, M. Modibo Touré. L'appui que l'ONU continue de fournir à notre pays par l'entremise du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et de toute l'équipe de pays des Nations Unies sur place, en collaboration avec les Bissau-Guinéens, en faveur d'une paix et d'un développement durables, est très vivement apprécié.

L'engagement de l'ONU aux côtés de la Guinée-Bissau est indubitablement très vaste et diversifié. Il concerne presque tous les secteurs de notre vie politique et institutionnelle, de la défense et de la sécurité à la santé, l'éducation, la culture, la condition de la femme, les droits de l'homme, la lutte contre la criminalité transnationale organisée, la communication sociale au profit de la réconciliation nationale, l'ordre constitutionnel et la consolidation de la paix, comme cela est exposé en détail dans le rapport. Nous ne pouvons qu'exprimer notre gratitude sans bornes et notre reconnaissance pour tout ce soutien et l'action de l'ONU dans notre pays. Nous espérons que cette action va continuer à nous mener sur la voie de la paix dont nous avons tant besoin pour que, conjointement avec nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, nous puissions enfin mettre en place de nouveaux partenariats pour le développement de la Guinée-Bissau.

Qu'il me soit également permis de remercier S. E. M. Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, des déclarations qu'il a prononcées en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et de Président de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

Comme l'atteste la visite effectuée récemment par les membres de cette formation en Guinée-Bissau, à l'occasion de laquelle l'Ambassadeur Vieira s'est entretenu personnellement avec les principaux acteurs politiques et les membres de la société civile, l'engagement de la Commission a rassuré notre peuple quant au fait que la communauté internationale, par l'entremise de l'ONU, continue d'appuyer ses efforts en faveur de la consolidation de la paix, et ce, dans de nombreux domaines.

L'escale que l'Ambassadeur Vieira a faite à Lisbonne, en sa qualité de Président de la CPLP et porteur d'un message de paix en ce qui concerne la Guinée-Bissau, nous a prouvé une fois de plus que notre groupe, composé de neuf pays de langue portugaise, qui partagent non seulement la même langue, mais aussi la même culture et la même histoire, a également un rôle important à jouer dans la promotion du dialogue et d'une paix durable dans notre pays.

Nous tenons à remercier l'Ambassadeur Elbio Rosselli, Représentant permanent de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Comité créé par la résolution 2048 (2012) concernant la Guinée-Bissau, de sa déclaration et de son rapport sur sa visite récente dans notre pays, où il s'est également entretenu avec tous les acteurs politiques pertinents. Nous sommes convaincus que cette visite lui a permis de mieux évaluer les sanctions imposées actuellement à la Guinée-Bissau.

Les efforts assidus déployés par notre sous-région et l'Union africaine pour instaurer la paix en Guinée-Bissau ont joué un rôle important. Nous remercions l'Ambassadeur Kokou Kpayedo, Représentant permanent du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies et dont le pays assure actuellement la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de son zèle et de sa déclaration devant le Conseil de sécurité.

Nous sommes conscients que c'est à nous qu'incombe au premier chef la responsabilité de résoudre la crise que connaît notre pays. Nous comprenons les préoccupations exprimées dans le rapport concernant l'évolution de la situation politique et nous prenons acte des observations finales, qui mettent l'accent sur l'impasse politique et institutionnelle dans laquelle, hélas, notre pays se trouve toujours. Dans l'ensemble, les analyses effectuées semblent objectives.

Je n'ai nullement l'intention de faire des commentaires sur les analyses et les conclusions figurant dans le rapport, mais je voudrais saluer la patience et la sagesse qui ont caractérisé les interventions de l'ONU et les activités de la CEDEAO et de l'Union africaine, qui jouent un rôle de premier plan dans les efforts visant à régler la situation en Guinée-Bissau. Cette patience et cette sagesse nous aideront à trouver la solution durable que nous recherchons tous, avec l'appui de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'ONU. Pour parvenir à une telle solution, il faudra impérativement un engagement ferme sur le plan interne, de la part des institutions de l'État et des partis politiques. Ce point est dûment reflété dans le rapport et nous convenons parfaitement que les Bissau-Guinéens doivent faire davantage pour prendre cet engagement.

De l'extérieur, on peut avoir l'impression que la situation sur le plan politique est bloquée en Guinée-Bissau. En réalité, nos institutions, qui sont des acteurs politiques stratégiques, sont en train de chercher des réponses, et trouvent des solutions adéquates et durables. L'initiative récente du groupe de médiation des femmes en faveur du dialogue, qui a bénéficié d'un appui mérité du Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies en Guinée-Bissau et qui a immédiatement trouvé un large écho dans les médias, est le fruit d'efforts consentis à plusieurs niveaux, loin des projecteurs. Nous remercions ces femmes courageuses de leur travail important. En Guinée-Bissau, les femmes ont toujours participé à la vie politique sous tous ses aspects depuis l'époque de la lutte pour l'indépendance, et il n'y a pas de meilleurs messagers de la paix que les femmes.

Un des points les plus importants sur lesquels il convient d'attirer l'attention est que la crise institutionnelle demeure en quelque sorte circonscrite aux institutions politiques, au Parlement et au Gouvernement. En réalité, on peut dire qu'il s'agit d'une crise de partis politiques, qui a détraqué les relations entre l'Assemblée nationale et le Gouvernement.

Il faut élargir le dialogue, notamment au sein des partis politiques, car comme on le sait, c'est cette voie qui permettra de dégager un consensus, de prendre des engagements, de désamorcer les tensions politiques internes et de briser l'impasse politique et institutionnelle persistante dans laquelle notre pays se trouve depuis longtemps. Telle est la voie proposée dans le rapport du Secrétaire général et la voie que le Président Vaz a toujours préconisée. En dépit de ces crises institutionnelles, la Guinée-Bissau vit en paix et n'a pas connu de troubles depuis cinq ans.

Nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas eu de violations des droits de l'homme à signaler en Guinée-Bissau ces dernières années. Les fonctionnaires mènent une vie de plus en plus normale au quotidien, car les salaires sont maintenant versés tôt et régulièrement, ce qu'on n'avait jamais vu en Guinée-Bissau. Les tensions politiques, qui sont normales dans une démocratie, ont néanmoins été réduites et sont presque inexistantes. Par conséquent, nous sommes opposés aux sanctions parce qu'elles nous semblent excessives et contre-productives, compte tenu du contexte politique de la Guinée-Bissau.

Pour terminer, nous sommes convaincus que la Guinée-Bissau pourra surmonter les crises institutionnelles auxquelles elle se heurte. Grâce à l'appui, à la solidarité et à la patience du Conseil, nous allons consolider notre démocratie en réglant nos différends, promouvoir une paix durable et faire avancer notre pays sur la voie du développement et de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Togo.

M. Kpayedo (Togo) : Avant toute chose, qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de vous remercier de nous avoir conviés à cette séance et de vous adresser notre appréciation positive pour votre conduite des travaux du Conseil au cours de ce mois.

À l'instar de ceux qui m'ont précédé, je voudrais me féliciter des rapports très détaillés qui viennent de nous être présentés, en particulier celui du Secrétaire général (S/2017/695), dont la pertinence des conclusions illustre parfaitement la situation sur le terrain et la volonté de la communauté internationale, dont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), d'aider la Guinée-Bissau à sortir de la crise par des voies pacifiques, c'est-à-dire à travers un dialogue inclusif et sincère et des réformes idoines.

Profondément préoccupé par l'impasse dans laquelle se trouve le processus de règlement de la crise politique et institutionnelle qui persiste depuis deux années déjà en Guinée-Bissau malgré la signature par les parties prenantes de l'Accord de Conakry, le 14 octobre 2016, visant à trouver une solution durable à la crise dans ce pays, le cinquante et unième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, au terme de ses travaux tenus à Monrovia au Libéria le 4 juin 2017, a appelé l'ensemble des acteurs politiques à prendre

toutes les mesures nécessaires et immédiates pour assurer le fonctionnement harmonieux des institutions de l'État bissau-guinéen dans l'intérêt supérieur de la population et demandé, à cette fin, à la communauté internationale et aux partenaires au développement d'honorer les promesses et engagements pris.

À cet égard, le Sommet a, suite à l'évaluation de la situation faite par le Comité ministériel de haut niveau chargé du suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Conakry après sa visite les 23 et 24 avril 2017 sur le terrain, pris note de la volonté des parties prenantes d'assurer la mise en œuvre de l'Accord de Conakry et appelé tous les acteurs concernés à respecter strictement les termes de cet accord. En effet, au regard de tout ce qui précède et face à l'impasse politique préjudiciable à la stabilité et à la paix sociale, le Sommet de Monrovia a réaffirmé la primauté de l'Accord de Conakry comme seule base crédible de règlement de la crise.

Aussi, la CEDEAO, pour sa part et en signe d'engagement et de bonne volonté, a-t-elle décidé de proroger de trois mois supplémentaires le mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, dont le retrait avait été initialement prévu pour le 30 juin 2017 et ce, dans le but de maintenir un climat apaisé et serein susceptible de permettre aux acteurs politiques bissau-guinéens ainsi qu'à toutes les parties prenantes de pouvoir mettre en œuvre de l'Accord.

Malheureusement, deux mois après la prorogation du mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, justifiée par la demande formulée par le Président bissau-guinéen José Mário Vaz d'accorder une chance de réussite à l'initiative d'un groupe de femmes qui se sont engagées à faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Conakry, aucun progrès significatif n'a été enregistré sur les points conflictuels qui alimentent la crise. Il s'agit, entre autres, de la nomination d'un premier ministre de consensus jusqu'aux élections législatives de 2018, de la formation d'un gouvernement inclusif et de la réintégration des 15 parlementaires du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde.

Enfin, en vue de garantir une sortie rapide et durable de la crise, et après avoir salué la neutralité observée jusqu'à présent par l'armée bissau-guinéenne, la CEDEAO a affirmé sa ferme détermination à prendre, si nécessaire, des sanctions ciblées à l'encontre de tous ceux qui entraveraient la bonne application de l'Accord de Conakry, première étape de la mise en œuvre de la feuille de route en six points de la CEDEAO signée à Bissau le 10 septembre 2016.

Le Sommet de la CEDEAO vient d'élire à Monrovia, le 4 juin dernier, le Président de la République togolaise, S. E. M. Faure Essozimna Gnassingbé, en qualité de Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de notre institution sous-régionale. Le nouveau Président en exercice a aussitôt lancé à l'endroit des parties au conflit un appel pressant à la retenue et à la responsabilité pour s'assurer toutes les chances d'une sortie de crise négociée et durable. Il a également eu des entretiens le 16 juin à Lomé avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies sur les perspectives à court terme et les modalités d'appui pour assurer le succès du processus de médiation de la CEDEAO.

En effet, s'appuyant sur l'Accord de Conakry, il estime que la Guinée-Bissau se trouve à un tournant décisif de son avenir et qu'il appartient désormais à toutes les parties prenantes d'une part, d'accélérer la cadence de la normalisation en soldant tous les contentieux qui persistent encore, et, d'autre part, de mobiliser les forces vives de la nation autour des tâches de redressement et de développement économique en vue de répondre aux immenses attentes de sa jeunesse et de sa population.

En outre, il n'a pas manqué de mettre en garde contre les dangers d'une persistance de cette crise dans une région ouest-africaine confrontée aujourd'hui plus qu'hier à de nouveaux périls, au premier rang desquels le terrorisme et la criminalité transnationale organisée qui se nourrissent, dans une large mesure, de l'instabilité politique chronique, de la pauvreté et du désarroi social qu'ils engendrent.

Enfin, je voudrais transmettre la gratitude des hauts dirigeants de la CEDEAO à l'Union africaine, à l'Organisation des Nations Unies, à l'Union européenne et à la Communauté des pays de langue portugaise, pour la confiance et le soutien constant qu'elles ne cessent d'apporter aux efforts de médiation de la CEDEAO.

Le Président (*parle en arabe*) **:** J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 5.